

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/09/58

Date de convocation
20 septembre 2024

L'an deux mil vingt quatre
le **LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
24 septembre 2024

Nombre de conseillers

Exercice : 26

Présents : 18

Votants : 19

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET

Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ

Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER -

Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -

Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Madame Micheline LAURENT

Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET - Madame Christelle LEBAS

Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Yves RAOULT qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET

Madame Chantal DECOCQ

Monsieur Philippe LEFEBVRE

Madame Audrey TISON

Monsieur Jean-Claude NOEL

Monsieur Thierry IMBERT

Monsieur Hubert CHIVET

Madame Sandrine SERGEANT

AU

Secrétaire de séance :

Monsieur Guy BRAS

Objet : Dénomination de la salle de psychomotricité Dutilleux : Daniel Koscinski

Monsieur le Maire expose :

La salle de psychomotricité située à l'école maternelle Desavary Dutilleux a été construite en 2016 en remplacement d'un préfabriqué obsolète et non adapté.

Cet espace est dédié au développement et à l'épanouissement des enfants à travers des activités de psychomotricité et également ouvert sur les temps scolaires et périscolaires.

Monsieur le Maire propose de donner un nom à ce bâtiment pour le personnaliser et faciliter son repérage.

En reconnaissance de ses contributions et pour honorer sa mémoire, Monsieur le Maire propose de nommer la salle de psychomotricité « Daniel Koscinski ».

Daniel Koscinski était un homme cultivé, épris de bienveillance, une figure de saint Nicolas. Il s'est bien investi pour faire rayonner notre commune et son histoire.

Il vous est proposé d'adopter la dénomination suivante :

- salle de psychomotricité Daniel Koscinski

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 1^{er} octobre 2024
Le Maire,
Alain CAYET.



[Handwritten signature of Alain Cayet]